



L'ECLAIRAGE DU MARDI

par



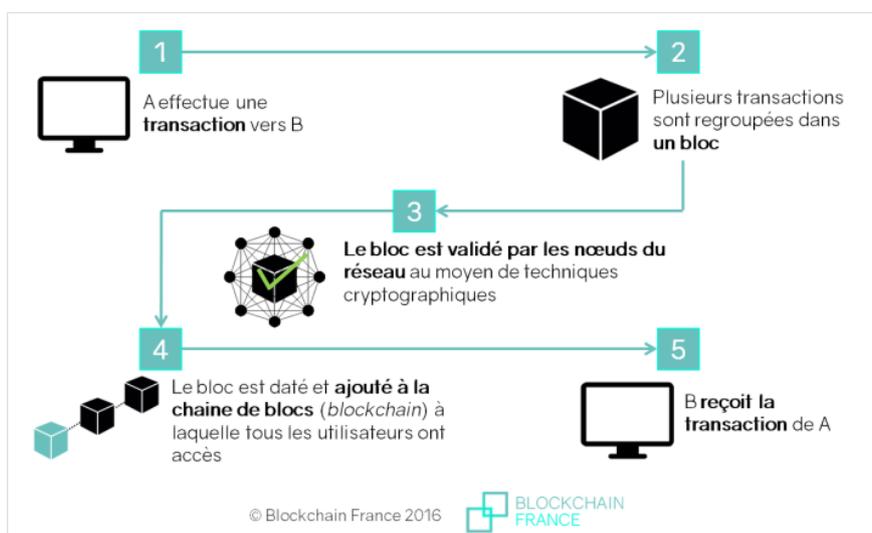
Blockchain

Mardi 6 décembre 2016

La blockchain est une technologie de transmission d'informations, transparente, sécurisée, et fonctionnant sans organe central de contrôle.

Par extension, une blockchain constitue une base de données qui contient l'historique de tous les échanges effectués entre ses utilisateurs depuis sa création. Cette base de données est infalsifiable et distribuée : elle est partagée par ses différents utilisateurs, sans intermédiaire, ce qui permet à chacun de vérifier la validité de la chaîne.

Concrètement, il s'agit d'un registre virtuel immense regroupant toutes les transactions effectuées par des utilisateurs, assimilable à un grand livre comptable. La blockchain n'est pas régie par des hommes mais par des protocoles techniques. Ainsi, elle se veut 100% fiable car chaque transaction est calculée et vérifiée par de puissants algorithmes avant d'être validée. Une blockchain peut être publique ou privée.



Les facteurs de développement

- La révolution Internet,
- Un environnement de plus en plus dématérialisé,
- L'évolution des moyens de paiement : les pièces métalliques ne représentent plus que 0,08% de la monnaie en circulation, la monnaie fiduciaire, quant à elle, représente que 14% de la monnaie disponible.

Les applications potentielles

Les applications de la blockchain peuvent être en trois catégories :

- Les applications pour le transfert d'actifs (utilisation monétaire, mais également titres, votes, actions, obligations, crédit documentaire, ...) ;
- Les applications en tant que registre : elle assure ainsi la traçabilité de produits et d'actifs (cadastre, contrats digitaux, ...) ;
- Les applications pour des « contrats intelligents », les « smart contracts » : il s'agit de programmes autonomes qui exécutent automatiquement les conditions et termes d'un contrat, sans nécessiter d'intervention humaine une fois démarrés (exemples d'applications : assurance retard, assurance sécheresse).

Une nouvelle technologie dans le monde de la finance et de l'assurance ?

Le monde de la finance et de l'assurance s'intéresse de près à cette nouvelle technologie et ses différentes applications. En effet cette technologie permettrait par exemple de s'émanciper des phases de déclaration, et de construire de nouveaux systèmes d'assurance via internet sans intermédiaire. Elle offre aussi de nouvelles perspectives grâce à des systèmes d'assurance automatisés à base de smart contracts.

Les exemples d'investissements, de veille active et d'expérimentations sont de plus en plus nombreux, comme ;

- Le partenariat de la Barclays avec la société suédoise d'échanges de bitcoin Safello pour étudier comment la blockchain pourrait être utilisée pour ses opérations.
- L'investissement de Visa et d'Orange dans Chain, développant une blockchain privée.
- Axa a investi 55 millions de dollars dans la start-up Blockstream, dont les développeurs sont les plus gros contributeurs au protocole Bitcoin et qui permettra, entre autres, l'interopérabilité entre différentes blockchains.
- Un groupe de travail collaboratif inter-entreprises (Caisse des Dépôts, AXA, CNP Assurances, et MAIF).
- Des expérimentations sur plusieurs types de blockchains menées par la Banque de France.

Rendez-vous mardi prochain pour un nouvel éclairage

